

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: LHMT 68

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: SKF MAINTENANCE PRODUCTS

Adresse: P.O. Box 2350

Code postal: 3430 DT

Ville: Nieuwegein

Pays: PAYS-BAS

E-mail: sebastien.david@skf.com

Téléphone: +31 306307200

Page de garde: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA (INRS))

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Information supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient Amines tert-alkyles en C12-14. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

Substance	N° CAS	Numéros CE	No d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
Amines tert-alkyles en C12-14	68955-53-3	273-279-1		0,025 -< 0,1%		Acute Tox. 4;H302 Acute Tox. 3;H311 Skin Corr. 1B;H314 Skin Sens. 1A;H317 Acute Tox. 2;H330 STOT SE 3;H335 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H..

Commentaires sur les ingrédients:

Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Le produit contient de petites quantités de Amines tert-alkyles en C12-14. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle: Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

Méthodes de mesure: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes aux limites d'exposition professionnelle en vigueur.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Octobre 2016.

PNEC

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,001 mg/l			

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

PNEC aqua (eau de mer)	0,0001 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents)	0,004 mg/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	0,635 mg/l			
PNEC soil (sol)	0,428 mg/l			
PNEC sédiment (eau de mer)	0,214 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	2,14 mg/l			
PNEC oral (aliments)	4,71 mg/l			

DNEL - travailleurs

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	12,5 mg/m ³				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	12,1 mg/m ³				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Non exigé.

S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre P2. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
État	Liquide

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

Couleur	Jaune
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Insoluble dans: Eau.
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Point d'inflammation	≥ 200 °C	ISO 2592 (vase ouvert)
Taux d'évaporation	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Pression de vapeur	< 0,001 hPa	(20 °C)
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Seuil olfactif	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Viscosité cinématique	68 mm ² /s	(40 °C)
Densité	0,88 g/cm ³	(20 °C)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		612mg/kg		OECD 401	

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		251mg/kg		OECD 402	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LC50 (vapeurs)	4 h	1,19mg/l		OECD 403	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
				Corrosif		

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin				Corrosif	OECD 405	

Peut provoquer une irritation de l'oeil. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilité respiratoire et cutanée

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Cochon d'inde				Sensibilisant	OECD 406	

Le produit contient de petites quantités de Amines tert-alkyles en C12-14. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Chinese hamster ovary cells				Négatif	OECD 476	
Salmonella typhimurium	Ames test			Négatif	OECD 471	
Souris	Chromosome aberration test in vitro			Négatif	OECD 474	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat				Altération de la fertilité: Sans indication.	OECD 414	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Exposition STOT répétée

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	NOAEL (Vapeur)		19mg/kg		OECD 412	
Rat	NOAEL (par voie cutanée)		20mg/kg		OECD 410	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Oncorhynchus mykiss		96hCL50	1,3mg/l		OECD 203	
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	4,1mg/l		OECD 202	
Algues	Selenastrum capricornutum		72hCE50	0,44mg/l		OECD 201	
Poisson	Oncorhynchus mykiss	96 d	NOEC	0,078mg/l		OECD 210	

Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		28 d		3%	Difficilement biodégradable.	OECD 301 D	

N'est pas supposé biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Amines tert-alkyles en C12-14, cas-no 68955-53-3

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Pow	2,9			

Aucune bioaccumulation envisagée.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019

Version: 2.0.0

régionales ou nationales. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 16 05 09 produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit: Code CED: 15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU:	Ne s'applique pas.	14.4. Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Ne s'applique pas.	14.5. Dangers pour l'environnement:	Ne s'applique pas.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Ne s'applique pas.		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Tableau maladie professionnelle n°36.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.0.0	12/12/2017	Bureau Veritas HSE/ HSV	
2.0.0	22/02/2019	Bureau Veritas HSE/ SRU	1-16

Abréviations: PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity
DNEL: Derived No Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur les produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Fiche de données de sécurité

LHMT 68

Remplace la date: 12/12/2017

Date de révision: 22/02/2019
Version: 2.0.0

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Liste des déclarations H pertinentes

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Langue du document: FR